

De : [Carpentier Dominique](#)
À : [Carpentier Dominique](#)
Objet : TR: Application de la loi 96 - URGENT
Date : 5 novembre 2024 13:25:00
Pièces jointes : [image013.png](#)
[image019.png](#)
[image020.png](#)
[image021.png](#)
[image022.jpg](#)
[image023.png](#)
[image024.png](#)
[image025.png](#)
[image026.png](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)

Voir courriel, ci-dessous.

Dominique Carpentier

**Conseillère aux opérations de
francisation des entreprises**

Office québécois de la langue française
Direction de la francisation des entreprises de
l'agglomération de Montréal
31^e étage, bureau 3100
800, rue du Square-Victoria
Montréal (Québec) H3C 0B4
Téléphone : [REDACTED]

oqlf.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur



De : [REDACTED]

Envoyé : 1 novembre 2024 10:20

À : Delisle Catherine <cdelisle@oqlf.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Application de la loi 96 - URGENT

Merci beaucoup

[REDACTED]

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

De : Delisle Catherine <cdelisle@oqlf.gouv.qc.ca>

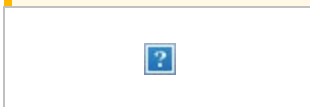
Envoyé : Friday, November 1, 2024 7:08:30 AM

À : [REDACTED]

Objet : TR: Application de la loi 96 - URGENT

Attention: Courriel de l'extérieur.

Caution: Email from outside the organization.



Bonjour, [REDACTED].

Mon courriel fait suite aux échanges que nous avons eus au cours des derniers mois. Ainsi,

je souhaite vous faire un suivi concernant ces discussions,
Comme vous savez, l'Office québécois de la langue française est un organisme du gouvernement du Québec chargé d'appliquer la *Charte de la langue française*.
À la suite des modifications législatives apportées par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1^{er} juin 2022, vous avez manifesté des préoccupations relatives à la conformité des services offerts au Québec par l'Association for Supply Chain Management (ASCM) située à Chicago, notamment des formations ou des processus d'examens permettant d'obtenir des certifications.
Nous avons pris soin de vérifier la situation actuelle de cette entreprise. Après analyse, nous vous informons que les formations ou les examens offerts par l'Association for Supply Chain Management peuvent demeurer dans une autre langue que le français.
Nous encourageons néanmoins l'ASCM à évaluer, à plus long terme, la possibilité d'offrir ces services en français.
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.
Cordialement,

Catherine Delisle

Coordonnatrice p. i.

Office québécois de la langue française

Direction de la francisation des régions

Édifice Capitanal

100, rue Laviolette, bureau 315

Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Téléphone :

oqlf.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur



Non visé par la demande